

COMPTE-RENDU de la REUNION de CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 juin 2022

Etaient Présents : *Mme Martine DESPLANS, MM Bernard GAUTHIER, Olivier MONNET, M Baptiste MERLE, Guillaume VILLARD, Henri LAUGERETTE et Mmes Denise BONNOT, Marie-Noëlle CACHEUX, Nadine DÉGUT, Mathilde CANTON-MACÉ et Suzanne RAVE.*

Absent Excusé : *M Guillaume VILLARD*

Secrétaire de séance : *Mme Mathilde CANTON-MACÉ*

Début de séance à 20h00.

Après un tour de table des élus présents, approbation à l'unanimité du compte rendu de la réunion du 12 avril 2022 à 10 voix.

DELIBERATIONS

1- Choix du prestataire Transport Scolaire année 2022-2023

Mme le Maire informe les membres du Conseil des devis des différentes entreprises concernant le transport scolaire pour l'année scolaire 2022-2023.

Après étude de ces derniers, le Conseil après en avoir délibéré, ACCEPTE le devis de l'entreprise POTAIN FAUSTIN, située Route de Saint Yan 71600 PARAY KE MONIAL, pour un montant journalier de 90€ H.T/jour pour le transport scolaire pour l'année scolaire 2022-2023.

AUTORISE le Maire à signer le devis ainsi que toutes les pièces administratives s'y rapportant.

2- Participation financière de la Commune pour le frigo du restaurant et électricité atelier

M Stéphane FORJAT, locataire du Restaurant Communal sollicite une participation financière de la Commune pour le frigo du restaurant ainsi qu'un geste financier pour l'électricité de l'atelier branché sur le compteur du dit restaurant.

Après délibération, le Conseil DECIDE :

- Participation à hauteur de 350 € pour le frigo du restaurant
- Participation à hauteur de 150 e pour l'électricité

Soit un total de 500 € de participation financière pour le Restaurant Communal.

3- Recrutement Elise VILLARD Gestion locations Salle des Fêtes Anne Charlotte

Madame Le Maire informe les membres du Conseil que Mme Sandrine CHAPUIS anciennement en charge de la gestion de la location de la salle des fêtes Anne Charlotte ayant souhaité se désengager de fonction, il est nécessaire de trouver une personne pour s'occuper de cette partie logistique.

Après étude de la candidature de Mme Elise VILLARD, le Conseil municipal DECIDE de proposer un contrat à durée déterminée de type saisonnier rémunéré sur la base d'une heure hebdomadaire d'activité. Les heures effectuées au-delà de cette base, lui seront indemnisées en heures complémentaires.

Le Conseil municipal charge Mme le Maire de procéder à toutes les démarches administratives pour finaliser le dit contrat.

4- Acceptation don association des anciens de Champlecy

Mme Le Maire informe le Conseil municipal que l'Association des aînés de Champlecy étant dissoute, cette dernière souhaite faire le don de 181.92 € à la Commune.

Après délibération, le Conseil municipal DECIDE d'accepter le don de 181.92€ qui sera affecté à L'article 7713.

5- Versement Subvention exceptionnelle fourrière

Mme le Maire informe le Conseil municipal que la Fourrière demande une subvention pour participer à divers travaux prévus.

Après délibération, le Conseil municipal DECIDE de verser une aide financière de 100 € au refuge pour la réalisation des travaux qui sont envisagés.

QUESTIONS DIVERSES

Elections Législatives

Les Elections Législatives auront lieu les 12 & 19 juin prochain, afin que ces dernières se déroulent dans les meilleures conditions, Madame le Maire précise aux Conseillers qu'un mémo sera mis à disposition le jour des élections pour les membres en charge de la tenue du bureau de vote pour faire des rappels sur les règles du déroulement et la tenue de ce dernier.

Il demande aux Conseillers de bien vouloir communiquer leurs disponibilités pour les scrutins afin de pouvoir mettre en place le planning des permanences de tenue de bureau de vote.

Campagne de recensement de la population INSEE 2023

La campagne de recensement de la population aura lieu en 2023, le Conseil souhaite demander à Elise VILLARD si elle souhaiterait se charger de cette dernière et sera par conséquent recrutée en tant qu'agent recenseur en collaboration avec le coordinateur de campagne dont la fonction sera assurée par la Secrétaire de Mairie, Sophie BRÉGÈRE.

Points sur la Salle des Fêtes Anne Charlotte

Un point sera fait avec la secrétaire en Mairie pour s'assurer que les tarifs et règlement de la salle des fêtes sont bien à jour. Un point sera fait également avec Elise VILLARD pour l'organisation de la gestion de la salle. Il est prévu de faire l'achat d'un congélateur.

Syndicat des Eaux

Le Syndicat des Eaux a fait parvenir un courrier en Mairie afin de connaître les éventuels projets de travaux sur la Commune. Après un tour de table, pas de travaux envisagés.

DRI – Détérioration escalier proche Salle Anne Charlotte

Mme le Maire informe le Conseil que l'escalier qui descend vers la Salle Anne Charlotte commence à se détériorer énormément et peut à terme être dangereux s'il n'est pas restauré ou même sécurisé.

M MARTIN va prendre un rendez-vous afin de constater les dégâts et tenter de trouver une solution pour limiter les frais. Des travaux de réfection de ce dernier pourraient être coûteux pour la Commune et une réflexion est apportée quant à la nécessité de conserver ce dernier. La question de sécurité se pose aussi au niveau de la stabilisation du dos d'âne et du passage des piétons, notamment pour les enfants lorsqu'ils rentrent de l'école.

N'ayant plus aucun sujet à aborder, la séance est close.
Fin de séance à 21H05

Affiché le 14/06/2022

La Maire
Martine DESPLANS

